

TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS ET FRANCHISES

ALLIANZ
SCC
LICENCES CNEAC

NOUS VOUS PROPOSONS LES GARANTIES SUIVANTES DANS LES LIMITES EXPRIMEES DANS LE TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS DE GARANTIES ET DES FRANCHISES CI-APRES QUI ANNULENT CEUX FIGURANTS DANS LES CONDITIONS GENERALES.

NATURE DES GARANTIES	PLAFONDS DE GARANTIE	FRANCHISE PAR SINISTRE
<u>RISQUE A : RESPONSABILITE CIVILE</u>		
Dommages corporels et immatériels consécutifs (sauf ci après)	5 000 000 € par sinistre	FRANCHISE RC 80 €
<u>RISQUE B : DEFENSE PENALE ET RECOURS</u>		
Frais de justice	19 056,00 €	à partir de 152 €
<u>RISQUE C : ACCIDENTS CORPORELS</u>		
Accidents Corporels du licencié		
Capital décès	4 000,00 €	
Capital invalidité permanente	6 000,00 €	
Dommages au chien licencié <i>uniquement lors d'une compétition officielle</i>		
Blessure	750,00 €	50,00 €
Décès	1 500,00 €	50,00 €